

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	24 (1895)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Correspondances

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

visibles et connues, à celles qui sont invisibles et inconnues, et qui, par un enseignement bien gradué, pique leur curiosité, tient leur attention en éveil et les habitue à se *rendre compte*. Or, se rendre compte, ce n'est pas simplement constater les faits, mais remonter aux causes et apprécier les conséquences ; c'est en cela seul que consiste le *véritable savoir*, et nous tous, qui avons assumé la charge d'enseigner, nous ne devons pas l'oublier.

L'enfant qui aura lu et relu ce livre verra les choses plus clairement, les entendra mieux et les sentira plus vivement ; il saura observer, réfléchir et juger.

Il sera en état d'émettre des idées personnelles, et l'on ne plus lui faire le reproche de lire sans comprendre ni d'écrire sans penser.

---

## CORRESPONDANCES

---

### Compte rendu de la Conférence du corps enseignant du V<sup>e</sup> arrondissement

*A Bulle, le 29 novembre 1894*

---

Le 29 novembre écoulé, le corps enseignant gruérien était réuni en conférence officielle d'automne, au Pensionnat de Bulle, sous la présidence de M. Oberson, inspecteur.

Après la prière d'usage, M. le Président souhaite la bienvenue à tous ses subordonnés ; il a quelques paroles d'encouragement pour les nouveaux maîtres qui débutent dans l'arrondissement.

On passe sans autre aux tractanda de la séance qui peuvent se résumer comme suit :

1<sup>o</sup> Compte rendu de l'examen préalable des recrutables ; 2<sup>o</sup> Cours de perfectionnement ; 3<sup>o</sup> Matériel scolaire ; 4<sup>o</sup> Nomination d'un directeur de chant ; 5<sup>o</sup> Leçon pratique ; 6<sup>o</sup> Divers.

1<sup>o</sup> Compte rendu de l'examen préalable des recrutables :

M. le Président a dû constater avec peine que les résultats obtenus dans cet examen accusent une baisse assez notable sur ceux des années antérieures ; il nous fait connaître les notes des différents cercles ; nous nous bornerons à citer ici les résultats généraux, tels qu'ils ressortent des calculs faits par M. l'Inspecteur :

*a) Lecture, 2,38 ; b) Composition, 2,57 ; c) Calcul oral, 2,24 ; d) Calcul écrit, 2,39 ; e) branches civiques, 2,53.*

La composition et les branches civiques demandent des soins spéciaux, M. le Président nous les recommande d'une manière particulière. Il fait surtout appel au dévouement des maîtres, afin d'atténuer le plus possible la baisse inévitable que nous aurons à enregistrer dans les examens fédéraux de 1895.

2<sup>o</sup> Cours de perfectionnement :

*a) Les cours se donneront de préférence le jour, partout où cela est possible ; il y a des avantages incontestables au double point de vue moral et intellectuel.*

*b) Dans les classes trop nombreuses, prendre les recrutables une fois seuls ; les essais tentés l'année dernière militent en faveur de ce procédé.*

c) Subdiviser nos élèves en deux sections : 1<sup>o</sup> Les forts ; 2<sup>o</sup> les faibles. Ces derniers surtout doivent être l'objet de nos soins les plus dévoués ; s'ils ne peuvent pas traiter les sujets imposés aux élèves les plus avancés, du moins, occupons-les à des exercices de copie qui leur seront certainement très profitables, soit pour le style, soit pour l'orthographe. Tous les travaux seront sérieusement corrigés.

d) Dictées avec récapitulation des principales règles de grammaire, en prenant à chaque leçon, une partie du discours seulement.

e) L'emploi des cartes *Reinhard* contenant les calculs de tous les degrés nous seront d'un précieux concours ; aussi M. le Président nous en recommande-t-il vivement l'usage.

f) Envoyer le rapport du cours chaque semaine bien qu'il n'y ait pas d'absences illégitimes.

g) Envoyer l'horaire ainsi que le programme à parcourir.

3<sup>o</sup> Matériel scolaire :

Toutes les classes doivent être pourvues du matériel prévu par la loi et le règlement ; les maîtres qui auraient des desiderata à exprimer à ce sujet sont priés de les faire connaître à M. l'Inspecteur qui donnera les ordres nécessaires pour que les communes en défaut s'exécutent immédiatement.

Voici pour ce qui concerne les manuels classiques, les observations de M. le Président :

a) Si nous exceptons l'enseignement de l'Histoire-Sainte et du calcul, les livres de lecture, 1<sup>er</sup> degré et 2<sup>de</sup> degré sont suffisants pour les deux cours inférieur et moyen.

b) Pour l'enseignement des branches nationales au cours supérieur, nous nous servirons encore du manuel *Egger* en attendant l'apparition du livre de lecture 3<sup>de</sup> degré, qui sera certainement le bienvenu dans nos classes. Pour les écoles de filles, les traités *Schneuwly* sont bien suffisants.

c) Les livrets *Duccoller* nous serviront à l'enseignement du calcul et la bible illustrée restera le manuel employé pour l'enseignement de l'Histoire-Sainte.

d) L'acquisition de tableaux pour l'enseignement de l'histoire nationale ainsi que de l'Histoire-Sainte est très recommandée.

4<sup>o</sup> Directeur de chant :

Après le départ de M. Casimir Meister, directeur de musique à Bulle, notre Société de chant se trouvait sans directeur ; sur la proposition de M. le Président, l'assemblée générale des membres appelle à ces fonctions M. Bosson, à Bulle, musicien de talent et de mérite.

5<sup>o</sup> Divers : Le temps s'écoule trop rapidement et la leçon pratique prévue aux tractanda ne peut être donnée. Voici pour terminer, les nombreux conseils et les importantes directions que M le Président croit opportun d'adresser à son auditoire :

a) Visites d'automne : Les différents registres doivent être à la disposition de M. l'Inspecteur dès son arrivée dans une classe, afin qu'il puisse en contrôler la tenue. Certaines classes ont dépassé le maximum des vacances prévues par la loi ; cette manière d'agir est tout à fait illégale, et M. l'Inspecteur veillera de près, afin que de nouveaux abus ne se répètent pas. Il doit être avisé immédiatement sur les congés exceptionnels que le maître peut être dans le cas de solliciter ; ce qui n'a pas toujours été fait.

b) Le matériel d'école sera fourni exclusivement par le dépôt

central, c'est avantageux pour la bourse communale et surtout au point de vue de la qualité et de l'uniformité.

Les maîtres désireraient vivement voir s'établir des succursales aux chefs-lieux de districts.

c) Les moniteurs ne peuvent être employés que comme répétiteurs et seulement après avoir été formés par le maître.

d) Les maîtres qui auraient des occupations incompatibles avec leurs fonctions d'instituteur, sont avisés qu'ils doivent en demander l'autorisation à la Direction de l'Instruction publique.

e) Les travaux sur la question mise à l'étude par la Société d'éducation seront remis à M. l'Inspecteur pour le 1<sup>er</sup> février au plus tard.

f) Il est recommandé à tous les maîtres de faire une quête dans leurs classes en faveur de l'Orphelinat Marini.

g) M. le Président tient à nous rappeler certains articles du règlement qui ne sont pas toujours très bien observés. Il demande surtout plus d'exactitude dans l'envoi des *livrets-certificats*. Il dit aussi un mot sur l'utilité des conférences régionales au point de vue pratique. Il recommande la fréquentation de la bibliothèque de district qui est tout à fait trop délaissée. Les bonnes lectures nourrissent le cœur et enrichissent l'intelligence. Que le maître se persuade de plus en plus de la beauté de sa mission et de la gravité de ses devoirs ; qu'il sache surtout qu'il doit être missionnaire par l'exemple plutôt que par la parole.

h) Il est procédé à l'appel nominal, et M. le Président lève la séance, après avoir souhaité à tous ses subordonnés un heureux retour dans leurs foyers, mais aussi de brillants succès pour les examens officiels du printemps.

PLANCHEREL, E., inst., Vuadens.



## MUSÉE PÉDAGOGIQUE FRIBOURG

*Nouveaux ouvrages achetés du 15 septembre au 31 décembre 1894*

ADOLPHE TSCHUMI. Routine et progrès. Etude sur les écoles secondaires et primaires, 1883. Chansons et coraules fribourgeoises, les chants du rond d'Estavayer.

C. WENGER, PROF. Der Zeichenunterricht in der Volksschule, I. und II. Theil. 1892.

JÉRÉMIAS GOTTHEFF. I. Heur et malheur d'un maître d'école, rel. toile, — II. Uli le valet de ferme et Uli le fermier, reliure toile. — III. Le miroir des paysans, rel. toile.

P. J. L. LEHAMEAU. Plantes, remèdes et maladie ou la médecine simple et facile à la portée de tous.

ERNEST-LAVISSE. A propos de nos écoles.

M. JOST. Annuaire de l'enseignement primaire. Almanach Hachète, édition suisse. La jeune ménagère, 1894-1895. (A suivre.)

